

# Les échanges commerciaux entre la France et les Territoires palestiniens en 2018

## Résumé

Après avoir atteint un niveau record en 2015, nos exportations vers les Territoires palestiniens (TP) ont, selon les Douanes françaises, diminué en 2016 et 2017, avant de rebondir en 2018. Nos exportations ont augmenté de 18,6% en 2018, à 15,6 M€, et nos importations de produits palestiniens ont très légèrement diminué (-1,9%, à 2,88 M€). Malgré des opportunités réelles, la faiblesse des volumes enregistrés s'explique par la faible compétitivité palestinienne et les difficultés d'accès en raison des contraintes imposées par l'occupation israélienne, la taille du marché palestinien, et la sous-estimation des flux réels par les statistiques douanières tant françaises que palestiniennes. Nos ventes et excédent commercial avec les TP sont en réalité plus importants que ce que montrent les chiffres officiels, du fait d'un flux transitant via Israël non comptabilisé dans sa totalité.

## Des échanges très faibles et mal pris en compte par les statistiques douanières

Le volume des échanges bilatéraux enregistrés par les Douanes françaises (18,49 M€) connaît une augmentation de 14,8% par rapport à 2016. A l'image de ce l'on observe depuis 2007-2008, le solde est fortement excédentaire pour la France. Nos échanges avec les Territoires palestiniens (TP) restent faibles, représentant par exemple seulement 7% des échanges France-Jordanie, ou encore 21% des échanges France-Syrie en 2018. La faiblesse des échanges s'explique à la fois par la taille modeste du marché palestinien (4,9 millions d'habitants avec un PIB par habitant de 3 100 \$, répartis sur trois marchés fragmentés) et par les grandes difficultés d'accès liées aux restrictions imposées par Israël (blocus de Gaza en particulier, contraintes aux douanes pour les flux entrants et sortants,...), mais aussi par la faible compétitivité globale de la production palestinienne qui en résulte.

De plus, les statistiques ne reflètent qu'une partie des échanges réels : certains produits en provenance de pays tiers sont comptabilisés comme importations d'Israël, malgré une absence de transformation sur place, notamment lorsque l'importateur ou le transitaire est israélien. L'absence de frontières entre les Territoires palestiniens et Israël et une prise en compte douanière basée sur des échanges documentaires encouragent la fraude et rendent difficiles l'évaluation précise des échanges réels. Les statistiques douanières palestiniennes constatent, sur la base notamment des déclarations douanières des agents israéliens et palestiniens, un volume d'échanges bilatéraux très supérieur. La France, qui est passée de la 9<sup>ème</sup> à la 7<sup>ème</sup> place de fournisseur (1,4% de part de marché) en 2017, aurait vendu pour 79,3 M USD (contre 13,2 M€ selon nos Douanes). La France avec 2,45 M USD (2,9 M€ selon les Douanes françaises) ne représenterait que 0,23% des ventes palestiniennes en 2017 (contre 0,13% en 2016).

## La hausse de nos exportations en 2018 s'explique en particulier par la forte augmentation de nos ventes de machines industrielles, et de produits pharmaceutiques et agricoles.

2018 marque une reprise après deux années consécutives de baisse pour les exportations françaises vers les Territoires palestiniens avec un volume de 15,61 M€ (+18,6% par rapport à 2017). Après un pic enregistré en 2015 (20,5 M€) et deux années de baisse, nos exportations reviennent à un niveau légèrement supérieur à celui de 2016. Elles sont essentiellement composées de produits manufacturés. En 2018, les véhicules automobiles restent le premier poste d'exportations françaises (37,4% ; 5,8 M€), en baisse de 1,7%. Ces exportations étaient nulles (malgré des livraisons réelles) avant 2012, ce qui illustre le biais statistique susmentionné. Ces ventes sont accompagnées depuis 4-5 ans d'exportations de pièces automobiles qui atteignent 624 k€ (+3,2%) en 2018.

Notre second poste d'exportations (23,9% du total) est les biens d'équipements (3,7 M€, +184%), en particulier les machines industrielles (90% du poste). Ce poste connaît de fortes variations selon les années en raison de la fluctuation des livraisons sur différents projets industriels et de construction.

Notre troisième poste d'exportations (17,1% du total) est les produits pharmaceutiques (2,7 M€, +36,9%) qui constituent depuis 2010, avec les produits pour la toilette et parfums, l'un de nos principaux débouchés réguliers. Nos ventes de produits chimiques, cosmétiques, de toilette et parfums (9,4% ; constituées à 55% de parfums et produits pour la toilette) ont diminué de 5,1%, à 1,47 M€.

Nos exportations de produits des industries agro-alimentaires diminuent fortement à 0,531 M€ (-59,6%), revenant ainsi à un niveau très bas. Ce résultat est la conséquence de la chute des ventes de chocolat et produits de la confiserie (passées de 0,78 à 0,32 M€), et de la disparition au cours de ces quatre dernières années de nos exportations de produits à base de tabac, d'huiles et graisses, de sucre, de produits à base de viande, et de volailles et œufs. Selon les statistiques officielles palestiniennes, les importations de préparations alimentaires françaises figurent à un niveau 6 fois plus important (8,6 M USD en 2017) ce qui confirme le biais statistique susmentionné.

## **Nos achats de produits palestiniens sont principalement composés de produits agricoles et alimentaires (dates, huile d'olive, plantes aromatiques), d'articles en céramique, et de pierres taillées.**

Nos importations en provenance des Territoires palestiniens baissent légèrement en 2018 (2,88 M€ ; -1,9%), après avoir diminué en 2013-2014, presque doublé en 2015, stagné en 2016, et augmenté fortement en 2017. Elles ne représentent toujours que 56% de nos achats de 2006. Les ventes palestiniennes vers la France sont très inférieures aux niveaux enregistrés entre 2005 et 2007 (environ 5 M€) avant le blocus imposé à la Bande de Gaza. Elles dépassent toutefois depuis 2017 leur point haut atteint en 2012.

Les produits agricoles représentent 86% des ventes palestiniennes à la France, principalement les fruits tropicaux et subtropicaux (dates ; 2 448 k€ ; -1,2% ; 85,1% du total), mais aussi quelques plantes aromatiques et condiments (35 k€). Le reste se compose de produits agroalimentaires, principalement l'huile d'olive (281 k€ ; +1,1% ; 9,8%), d'articles en céramique ornementaux (44,8 k€ ; +13,5% ; 1,6%), de mobilier en plastique, d'objets en bois, de produits de toilette, et de pierres taillées. Nos achats de produits textiles et de l'industrie du cuir, qui étaient prédominants dans la structure de nos importations de produits palestiniens entre 2005 et 2007 (plus de 2 M€), sont quasiment inexistantes depuis 2009.

\*\*\*

Les statistiques douanières françaises reflètent mal la position de la France dans certains secteurs, notamment dans le secteur automobile où les marques françaises bénéficient d'une position favorable (environ 30% du marché automobile neuf). En complément de ce biais statistique, la faiblesse de nos échanges doit être fortement relativisée en raison de la prépondérance des échanges avec Israël (qui comprennent une partie de nos exportations à destination des TP). Si notre part de marché (1,36% en 2017) est inférieure à celle de l'Allemagne (3,67%) ou de l'Italie (1,83%), elle est supérieure à celle de l'Espagne (1,20%) ou du voisin égyptien (1,19%), des Etats-Unis (1,05%), des Pays-Bas et du Royaume-Uni.

Avec le double objectif de soutien au développement du secteur privé et de promotion des exportations françaises, le protocole de don au secteur privé palestinien (« French Grant »), lancé en 2010, a été renouvelé quatre fois et son enveloppe portée à 20 M€ avec des conditions avantageuses pour les projets situés dans la zone industrielle de Bethléem et dans la bande de Gaza. Plusieurs projets approuvés sur la période 2017-2018 devraient être mis en œuvre cette année, soutenant ainsi nos ventes d'équipements industriels.

**Clause de non-responsabilité** - Le service économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication.